



**AMBASSADE DE FRANCE
A DUBLIN**

**Conseil Consulaire du 29 juin 2017 à 13h
Procès-verbal**

L'Ambassadeur se présente et propose aux quatre Conseillers consulaires de faire de même. Il présente son parcours à Edimbourg, à la Représentation permanente auprès de l'ONU, à Varsovie puis au Cabinet de Madame Royal.

Marie-Hélène POUDEVIGNE était traductrice au PTT en France puis s'est installée dans le Connemara avec sa famille.

Elle précise qu'en tant que Conseillère consulaire, et s'agissant d'un rôle nouveau, il y a eu une période d'adaptation. Ce printemps, elle a effectué une « tournée consulaire » afin de rencontrer les Français d'Irlande et répondre à leurs préoccupations : équivalence de diplôme, couverture santé, etc. Elle suit également la situation de certains Français qui la contacte pour assistance (sans abris, personnes souffrant de problèmes psychiatriques, personnes précaires, nouveaux arrivés en Irlande).

Amélie DOLLE s'est installée avec sa famille car son époux travaille auprès d'entreprises des nouvelles technologies de l'information. Elle indique recevoir également beaucoup de questions de Français et être souvent contactée par les Français de Dublin Sud (développement d'entreprises en Irlande, etc.). Elle fait partie de Dublin accueil et s'investit dans l'apprentissage du Français à l'attention des enfants francophones scolarisés dans le système irlandais et afin de chercher des alternatives au CNED et au programme FLAM.

Henry LEPELIER est en Irlande depuis plus de trente ans. Il fait partie de l'ADFE et organise des conférences avec des intervenants Irlandais et Français. Il indique recevoir comme ses collègues de nombreuses sollicitations sur les stages notamment.

Laurence HELAILI-CHAPUIS s'est installée également en Irlande il y a plusieurs années en famille. Elle s'investit beaucoup dans la protection des droits des femmes et la libéralisation de l'avortement en Irlande. Madame HELAILI-CHAPUIS évoque à nouveau la possibilité d'informer les Français visitant l'Irlande de l'interdiction d'avorter. Marie-Hélène POUDEVIGNE et Henry LEPELIER, s'y opposent, Amélie DOLLE donne un avis réservé car elle considère que le poste diplomatique doit garder sa neutralité face à une législation nationale. Marie-Hélène POUDEVIGNE propose de limiter la mention sur la fiche conseil aux voyageurs à un conseil d'ordre médical. Le poste indique qu'une proposition de simple va être faite à l'administration centrale.

Laurence HELAILI explique enfin s'intéresser tout particulièrement aux enjeux liés au Brexit (« Brexit tour » effectué avec le Sénateur Olivier CADIC) et à la protection des jeunes filles au pair via la rédaction d'une charte. Elle a enfin créé l'association Jeunes & Europe.

Cette présentation est également l'occasion d'évoquer le rôle des Conseillers consulaires.

Afin de gérer le flux de courriels reçus, Amélie DOLLE propose à nouveau d'utiliser un courriel commun qui pourrait être géré pour un mois par chaque Conseiller consulaire à tour de rôle. Le conseil consulaire interroge la Chef de chancellerie sur les statistiques de fréquentations de la page « vos élus ». Celle-ci indique que ces chiffres leur seront communiqués à l'issue de la réunion. En outre la question d'une permanence des Conseillers consulaires à l'Ambassade est de nouveau évoquée. L'Ambassadeur indique que ceci ne pose pas de problème, et qu'une permanence hebdomadaire le vendredi pendant les heures de présence des gardes de sécurité est tout à fait possible.

Adoption de l'ordre du jour :

L'Ambassadeur demande si les Conseillers consulaires souhaitent ajouter des points à l'ordre du jour. Marie-Hélène Poudevigne demande d'ajouter un point sur l'accueil téléphonique au Consulat et sur l'élargissement des compétences du Conseil consulaire.

1/ Situation de la circonscription consulaire : rapport d'activité consulaire 2016 et point politique

2/ Nouvelles mesures

3/ Elections présidentielles, législatives, sénatoriales

1/ Situation de la circonscription consulaire

1.1 Rapport d'activité consulaire

Le rapport d'activité 2016 est présenté par Pauline Tanchoux-Janin.

Celui-ci a suscité les remarques suivantes :

- Nombre d'inscrits au registre des Français de l'étranger : le dernier recensement du CSO estime la population française en Irlande à moins de 10 000 Français. Ce chiffre semble fortement sous-estimé et pourrait s'expliquer d'après le poste par les réticences des Français à répondre à des questions sur la religion ou l'origine ethnique. Amélie DOLLE demande si les statistiques par comté peuvent être transmises.
- Passeport : Marie-Hélène POUDEVIGNE interroge le poste sur le délai de mise en place de l'envoi des passeports par courrier. Pauline TANCHOUX-JANIN indique attendre des indications là-dessus, probablement lors des journées consulaires qui se tiendront la semaine suivante.
- Elections : Henry LEPELIER indique que la communication avec les électeurs est difficile car beaucoup ont donné de fausses adresses courriel pour ne pas recevoir les courriels envoyés par les candidats.

2.1 Bilan du déroulement des élections présidentielles et législatives

2.1.1 Participation

PR1

Inscrits LEC : 7770	3712
Participation	47,77%

PR2

Inscrits LEC : 7788	3749
Participation	48,14%

LEG 1

	VPC	TOTAL	
Votants	175	1439	18,47%
Inscrits		7791	

VPC		TOTAL	
Votants	116	1267	16,27%
Inscrits		7788	

2.1.2 Elections sénatoriales : 23 septembre 2017

Les 348 sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par environ 162 000 grands électeurs. Un sénateur est élu pour un mandat de 6 ans. Chaque renouvellement permet d'élire environ la moitié des sénateurs répartis en deux séries.

La série 1 qui comporte 170 sièges sera renouvelée lors des élections sénatoriales du 23 septembre 2017. Les 178 sièges de la série 2 ont été renouvelés en septembre 2014. Les Conseillers consulaires indiquent que le vote anticipé se déroulera le 16 septembre et demande au poste de leur transmettre des éléments sur le vote par correspondance.

2.3 Point politique

Le Premier Conseiller fait un rapide point politique sur la relation bilatérale en insistant sur les très bonnes relations entre les deux nouveaux Gouvernements : Messieurs Macron et Veradkar s'étaient rencontrés le 1^{er} mai, le premier entretien avec un chef d'Etat après la nomination de Leo Veradkar a eu lieu avec Emmanuel Macron. De même, Messieurs Coveney et Le Drian passe tous les deux du Ministère de la Défense au Ministère des Affaires étrangères et se connaissent bien. Une nouvelle Ambassadrice a été nommée à Paris, Madame O'Brien. L'Ambassadeur après avoir interrogé sur la possibilité d'une visite de Monsieur Macron à Dublin indique que le poste fera son possible pour qu'une visite soit organisée.

3/ Nouvelles mesures

3.1 Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 15 janvier 2017, les mineurs non accompagnés doivent présenter une autorisation préalable à la sortie du territoire français, conformément au décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016.

La mesure est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité. Pour les Français de l'étranger, si l'adresse sur le passeport est à l'étranger, elle ne devrait pas être exigée à l'entrée ou la sortie en France. Il est cependant conseillé que l'enfant voyage avec le formulaire CERFA.

3.2 Recueil des CNIS sur TES

En France, désormais, toutes les demandes de CNIS sont saisies dans l'application TES, le demandeur, quel que soit son lieu de résidence, peut effectuer sa demande dans la mairie équipée d'un dispositif de recueil de son choix.

La bascule du recueil et de l'instruction des demandes de cartes d'identité dans l'application TES aura lieu à compter du 15 septembre prochain dans le réseau consulaire (comme pour les passeports).

C'est pourquoi les mesures transitoires suivantes sont mises en place en prévision de la bascule :

- jusqu'au 17 juillet 2017, les demandes continueront d'être reçues par les ambassades, consulats et agences consulaires habilités. Passé cette date, les agences consulaires ne seront plus autorisées à recevoir de nouvelles demandes.

- du 18 juillet au 14 septembre 2017, les demandes pourront, en cas de nécessité, être reçues par les ambassades toutefois, l'attention des usagers sera attirée sur le fait que les délais de délivrance des CNIS recueillies à compter du 15 septembre seront considérablement réduits en raison de l'instruction et de la validation directes par les postes des demandes dans l'application.

3.3 Formation et nouvelles compétences des Conseillers consulaires

Marie-Hélène Poudevigne informe le Conseil consulaire de la possibilité donnée dorénavant aux Conseillers consulaires de participer aux formations annuelles des Consuls honoraires. Ils doivent également être consultés pour toute nouvelle nomination d'un Consul honoraire.

3.4 Formation professionnelle

Marie-Hélène Poudevigne présente la nouvelle offre de formation professionnelle proposée aux Français résidents à l'étranger. Les consulats sont chargés de faire l'interface localement avec les Français qui souhaitent bénéficier de formations. La personne doit être inscrite au registre.

Enfin avant de clôturer, Amélie Dollé interroge l'Ambassadeur sur les invitations qui seront envoyées pour le 14 juillet. L'Ambassadeur indique que les listes d'invités seront largement les mêmes que les années précédentes avec chaque année des adaptations en fonction des activités de l'année précédente.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Ambassadeur clôt la réunion.

Stéphane CROUZAT

Président

Marie-Hélène POUDEVIGNE
Conseillère consulaire

Henry LEPELIER
Conseiller consulaire

Amélie DOLLE
Conseillère consulaire

Laurence HELAILI
Conseillère consulaire